

DECLARATION FO A LA CNSSQVT 14 mai 2019

La délégation Force Ouvrière constate qu'une fois de plus, en désaccord avec les termes du dernier accord Santé au Travail, la direction n'a communiqué aucun document de travail en amont d'une réunion.

L'entreprise connaît une situation difficile ce qui la pousse à multiplier les annonces et les projets, chaque nouvelle communication participant à amplifier le climat anxiogène que vivent les salariés.

Dans un contexte où les conditions de travail se dégradent au quotidien, où les investissements en machines, outils, équipements de travail, EPI sont proches du néant, la santé au travail des salariés continue à se détériorer, les TMS et les RPS sont en constante progression.

Il est temps que les dirigeants de CARREFOUR Hypermarchés SAS prennent la mesure d'une situation dans laquelle les salariés, alors qu'ils viennent gagner un salaire, ont de plus en plus le sentiment de détruire leur vie au travail.

La direction de CARREFOUR se souvient elle qu'elle s'est engagée à promouvoir la santé au travail ? Se souvient elle encore se s'être engagée pour réduire les TMS et les RPS ? A-t-elle oublié ses annonces concernant la QVT ?

La direction de CARREFOUR aurait elle perdu de vue l'utilité d'avoir des salariés en bonne santé physique et mentale ?

La direction de CARREFOUR, toute à sa logique d'économies de personnel, de coûts et d'échelles ne devrait pas oublier l'impact que représente les dépenses liées aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et à la prise en charge des salariés handicapés à cause de leurs conditions de travail .

La direction de CARREFOUR ne devrait pas oublier qu'une VRAIE politique de prévention des risques professionnels ne se situe pas dans la réparation mais dans toutes les mesures en amont, mesures souvent proposées, argumentées par des salariés en prise avec les réalités du terrain, propositions trop souvent classées sans suite, pour autant qu'elles ont été considérées.

Nous, représentants Force Ouvrière attendons que la direction cesse de considérer les salariés et leurs conditions de travail comme des variables d'ajustement de profit pour les actionnaires.

Quelles sont les propositions durables de la direction pour garantir aux salariés qui resteront au terme des PDV, RCC, CFC et autre GPEC en cours qu'ils pourront à nouveau travailler dans des conditions normales au regard du droit du travail, sécurisées et en nombre suffisant ?

Quelles seront les actions de la direction pour respecter les accords signés et mettre en lien les projets, méthodes, organisations à venir avec une véritable politique de santé au travail associant les représentants des salariés ?